

Recettes minières Non Fiscales et réduction des inégalités territoriales dans la Région Sofia à Madagascar

Dolasie Tsiarembiarizafy

Renel Edelphin Tolojanahary

Ecole Doctorale Génie du Vivant et de Modélisation,
Université de Mahajanga, Madagascar

Approved: 07 September 2026
Posted: 09 September 2026

Copyright 2026 Author(s)
Under Creative Commons CC-BY 4.0
OPEN ACCESS

Cite As:

Tsiarembiarizafy, D., & Tolojanahary, R.E. (2026). *Recettes minières Non Fiscales et réduction des inégalités territoriales dans la Région Sofia à Madagascar*. ESI Preprints.
<https://doi.org/10.19044/esipreprint.9.2026.p221>

Résumé

La Région Sofia concentre d'importantes ressources minières mais fait face à des inégalités territoriales marquées. Cette étude a pour objectif d'évaluer la contribution des Recettes minières Non Fiscales, à la réduction de ces disparités au cours de l'année 2024 et du premier semestre 2025. La méthodologie repose sur l'analyse de données financières de la Direction Régionale des Mines Sofia, couplée à une analyse de corrélation entre les Recettes minières Non Fiscale et les indicateurs de développement local dans les communes minières.

Les résultats indiquent une répartition inégale des effets de ces ressources, caractérisée par la disproportion flagrante de la clé de répartition entre collectivité territoriale décentralisé et Etat (une forte centralisation des recettes : 58,5% sont perçues par l'Etat central contre 41,5% pour les Collectivités Territoriales Décentralisées). Le montant total des ristournes du premier semestre 2025 versées aux communes s'élève à 68 030 085,60 Ar. Les corrélations sont modérées avec les dépenses en infrastructures $r = 0,62$ et en éducation $r = 0,55$, mais faibles avec l'exécution $r = 0,30$ et la qualité $r = 0,25$. Par ailleurs, la lourdeur de procédures de virement centralisé de traitement de ces ressources jusqu'au reversement différé du quote-part des collectivités territoriales décentralisés, combinée à des insuffisances en matière de gouvernance et de gestion de la mobilisation de ces ressources relatives aux exploitations majoritairement artisanale, mitige les effets dans

les actions de développement local et contribue ainsi au maintien des disparités territoriales.

La discussion souligne que la centralisation, le faible montant redistribué et les insuffisances de gouvernance locale limitent l'impact des Recettes minières Non Fiscales. L'étude ne conclut que la révision de la clé de répartition, le renforcement des capacités des communes à travers leur Plan Communal de Développement, et la transparence avec les Partenaires Techniques et Financiers, sont indispensables pour faire des Recettes minières Non Fiscales un levier de justice territoriale.

Mots-clés : Recettes minières Non Fiscales, Inégalités territoriales, décentralisation financière

Non – Tax Mining Revenue and Reduction of Territorial Inequalities in the Sofia Region of Madagascar

Dolasie Tsiarembiarizafy

Renel Edelphin Tolojanahary

Doctoral School of Life Sciences and Modeling,
University of Mahajanga, Madagascar

Abstract

The Sofia Region holds significant mining resources but continues to face marked territorial inequalities. This study aims to assess the contribution of Non-Fiscal mining Revenues, to the reduction of these disparities during the year 2024 and the first semester 2025. The methodology is based on the analysis of financial data from the Regional Directorate of Mines of Sofia, combined with a correlation analysis between Non-Fiscal mining Revenues and local development indicators in mining communes.

The results indicate an unequal distribution of the effects of these resources, characterized by a glaring disproportion in the revenue-sharing formula between decentralized territorial authorities and the State (high degree of revenue centralization : 58,5% are collected by the central state compared to 41,5% for decentralized local authorities). The total amount of local revenue shares for the first semester 2025 transferred to communes reached only 68 030 085,60 Ar. The correlations are moderate with expenditure on infrastructure $r = 0,62$ and education $r = 0,55$, but weak with project execution rate $r = 0,30$ and infrastructure quality $r = 0,25$. Furthermore, the cumbersome procedures for the centralized transfer and processing of these revenues until the delayed remittance of the share allocated to decentralized territorial authorities, combined with shortcomings

in the governance and management of the mobilization of these revenues from predominantly artisanal mining operations, limits their effects on local development initiatives and thus contributes to the persistence of territorial disparities.

The discussion highlights that centralization, the low amount redistributed, and shortcoming in local governance limit the impact of Non-Fiscal mining Revenues. The study concludes that revising the revenue-sharing key, strengthening the capacity of communes through their Communal Development Plan and ensuring transparency with the support of Technical and Financial Partners, are essential to make the Non-Fiscal mining Revenues a tool for territorial justice.

Keywords: Non – Tax mining Revenues, Territorial inequalities, Fiscal decentralization

Introduction

Le secteur minier occupe une place stratégique dans l'économie de Madagascar en raison de l'abondance et de la diversité de ses ressources extractives. Le sous-sol malgache recèle des minerais de grande valeur tels que le nickel, le cobalt, l'ilménite, le graphite, l'or et les pierres précieuses, qui constituent des produits d'exportation majeurs et contribuent significativement aux recettes en devises. A travers les investissements directs étrangers, la création d'emplois et l'augmentation des recettes publiques, fiscales et non fiscales, le secteur minier s'impose comme un levier essentiel de croissance économique.

Au-delà de sa contribution au produit intérieur brut, l'activité minière joue un rôle déterminant dans le financement du développement territorial (Paul Collier 2010). Les redevances et ristournes minières, ainsi que les dispositifs relatifs aux Fonds Miniers d'Investissement Socio-Communautaires (FMISC) et au Fonds National de Péréquation versés aux collectivités décentralisées, participent au financement des infrastructures de base, des services sociaux et des projets communautaires, notamment dans les régions d'exploitation. La Région Sofia, située au Nord-Ouest de Madagascar ; riche en or et en pierres précieuses, concentre une activité minière artisanale et à petite échelle intense. Cette activité constitue une source de revenus pour de nombreux ménages (Andry Rabemantsoa et collaborateurs, IIED 2020), mais son encadrement et la redistribution de ses retombées restent des défis majeurs.

Les disparités territoriales constituent l'un des défis majeurs du développement socio-économique à Madagascar (Ramasy Razafindratovo Heritiana, 2023). Les écarts entre les Régions en matière d'infrastructures, d'accès aux services sociaux de base, d'opportunités économiques et de

niveau de vie demeurent particulièrement marqués. Dans la Région Sofia, malgré l'importance de la production minière, certaines communes restent structurellement marginalisées. Cette inégale répartition des richesses soulève la question fondamentale de la justice territoriale et de l'efficacité des mécanismes de redistribution publique.

Dans ce contexte, les Recettes minières Non Fiscales représentent une clé potentielle de réduction des inégalités régionales (ITIE Madagascar, 2019). Théoriquement, ces ressources devraient permettre de financer des projets structurants au niveau local et d'améliorer les conditions de vie des communautés affectées par l'exploitation minière. Toutefois, la persistance des déséquilibres dans la Région Sofia interroge la capacité réelle de ces mécanismes à corriger les écarts existants.

Partant de ce constat, l'objectif principal de cette étude est d'analyser le rôle des Recettes minières Non Fiscales dans la réduction des inégalités territoriales dans la Région Sofia à Madagascar entre 2024 et 2025. Plus précisément, il s'agit d'évaluer dans quelle mesure la mobilisation, la répartition et l'utilisation de ces ressources contribuent au développement équilibré des sept Districts de la région : Antsohihy, Port-Bergé, Mampikony, Analalava, Bealanana, Befandiana- Avaratra et Mandritsara. A la lumière des enjeux de justice territoriale, l'hypothèse centrale de cette étude postule que la gestion transparente, équitable et efficace des Recettes minières Non Fiscales constitue un levier déterminant pour la réduction des disparités territoriales.

Sur le plan méthodologie, cette recherche adopte une approche quantitative à partir des données administratives primaires. L'ensemble des données a été recueilli directement auprès de la Direction Régionale des Mines Sofia pour les années 2024 et 2025. Elles portent sur les montants mobilisés, leur répartition institutionnelle et leur affectation. Le traitement a consisté en une analyse descriptive et statistique visant à mettre en évidence les liens entre Recette minière Non Fiscale et indicateurs de développement territorial.

Le présent article s'articule comme suit : la première partie présente sur le cadre théorique et la méthodologie. La deuxième partie expose les résultats relatifs à la mobilisation et à l'utilisation des Recettes minières Non Fiscales dans la Région Sofia. La troisième partie discute ces résultats et propose des recommandations. Enfin, la conclusion dégage les implications pour les politiques publiques de développement territorial.

Cadre théorique et méthodologie

Cadre théorique

L'analyse des Recettes minières Non Fiscales dans la réduction des inégalités territoriales à Madagascar nécessite une articulation rigoureuse

entre fondements théoriques et démarche méthodologique. En effet, les apports de la théorie de la décentralisation financière, de l'économie des ressources naturelles et de la gouvernance territoriale permettent de mieux comprendre les mécanismes de redistribution et leurs effets différenciés selon les territoires. Ces approches offrent un cadre d'interprétation pertinent pour analyser la manière dont les revenus issus du secteur minier, peuvent influencer les dynamiques de développement local et les disparités régionales.

Dans cette perspective, il apparaît essentiel de mobiliser une méthodologie adaptée capable de saisir à la fois la complexité institutionnelle du système de gestion des Recettes minières Non Fiscales et ses impacts socio – économiques. L'étude repose ainsi sur une approche analytique combinant des données qualitatives et quantitatives, permettant d'examiner les pratiques de gouvernance, les mécanismes de redistribution et leurs effets sur les inégalités territoriales. Le recours à une étude de cas, notamment dans des Communes à forte activité minière, permet d'ancrer l'analyse dans des réalités empiriques concrètes et d'enrichir la compréhension des interactions entre acteurs locaux, institutions publiques et ressources naturelles.

La théorie de décentralisation financière s'inscrit dans le champ de l'économie publique et analyse la répartition optimale des compétences et des ressources financières entre les différents niveaux de gouvernement (Robin Boadway et Anwar Shah, 2009). Elle repose sur l'idée fondamentale selon laquelle les autorités locales sont mieux placées pour répondre aux besoins spécifiques des populations, en raison de leur proximité avec celles – ci. Cette théorie vise ainsi à améliorer l'efficacité allocative, la responsabilité des acteurs publics et l'équité territoriale.

Dans une autre perspective, la décentralisation financière s'appuie d'abord sur le principe d'efficacité allocative, largement inspiré des travaux de Wallace E. Oates (1998). Selon ce principe, la fourniture de biens et services publics doit être assurée par le niveau de gouvernement le plus proche des citoyens, afin d'adapter l'offre aux préférences liées à une centralisation excessive, souvent incapable de prendre en compte les disparités territoriales. Ensuite, elle met en avant le rôle de la responsabilité et de la gouvernance locale. En attribuant des ressources propres aux collectivités territoriales, la décentralisation fiscale renforce la transparence et incite les autorités locales à une meilleure gestion des finances publiques (OCDE 2019). Les citoyens, en tant que contribuables locaux, peuvent plus facilement contrôler l'action publique, ce qui réduit les risques de mauvaise gouvernance.

Par ailleurs, la décentralisation financière repose sur le principe de subsidiarité (Wallace E.Oates, 1999), selon lequel chaque compétence doit être exercée par l'échelon le plus bas capable de l'assumer efficacement.

Cela implique une répartition claire des compétences fiscales et des mécanismes de transfert intergouvernementaux pour corriger les déséquilibres. En effet, toutes les collectivités ne disposent pas de mêmes capacités de mobilisation des ressources, ce qui peut engendrer des inégalités (Arthur Marie Henintsoa Tolojanahary, 1989). Dans ce cadre, les mécanismes de péréquation financière jouent un rôle central. Ils permettent de redistribuer les ressources entre territoires riches et pauvres afin de garantir un minimum d'équité. Sans ces mécanismes, la décentralisation fiscale pourrait accentuer les disparités territoriales au lieu de les réduire.

Appliquée au contexte des Recettes minières Non Fiscales à Madagascar, cette théorie prend une dimension particulière. Les revenus issus de l'exploitation minière constituent une source importante de financement pour certaines collectivités territoriales. Leur gestion décentralisée peut favoriser le développement local (James Otto et al 2006), surtout dans les zones minières souvent enclavées. Toutefois, l'efficacité de ce dispositif dépend de la capacité institutionnelle des collectivités, de la transparence dans la gestion des ressources et de l'existence de mécanisme de redistribution équitable (Norman Loayza et Jamele Rigolini, 2016). En somme, la théorie de la décentralisation financière met en évidence un équilibre délicat entre autonomie locale et solidarité nationale (Jean – Paul Fitoussi, 2005). Elle souligne que la décentralisation, bien qu'elle soit porteuse d'opportunités pour le développement territorial, nécessite un encadrement rigoureux pour éviter les effets pervers, en termes d'inégalités spatiales.

La gouvernance des ressources naturelles renvoie à l'ensemble des règles, institutions, acteurs et mécanismes qui encadrent l'accès, l'exploitation, la gestion et la redistribution des richesses issues des ressources naturelles notamment mines. Elle constitue un champ d'analyse central en économie politique du développement, particulièrement dans les pays riches en ressources comme Madagascar où les enjeux économiques, sociaux et environnementaux sont étroitement imbriqués.

Sur le plan analytique, la gouvernance des ressources naturelles s'appuie d'abord sur une approche institutionnelle. Les travaux de Douglass North en 2009 mettent en évidence le rôle déterminant des institutions formelles (lois, réglementations) et informelles (normes sociales, pratiques locales) dans la performance économique. Dans le secteur extractif, la qualité du cadre institutionnel conditionne la capacité de l'Etat à réguler efficacement l'exploitation, à sécuriser les droits de propriété et à garantir une gestion transparente des revenus.

Un autre axe majeur d'analyse concerne la problématique de la « malédiction des ressources naturelles », conceptualisée par Richard Auty (1999). Cette théorie souligne que l'abondance de ressources naturelles peut

paradoxalement freiner le développement économique en raison de la mauvaise gouvernance, de la corruption, de la volatilité des prix et de la dépendance excessive aux rentes extractives. Dans ce contexte, l'absence de transparence et de redevabilité peut conduire à une captation des revenus par des élites, au détriment du bien – être collectif.

La gouvernance des ressources naturelles implique également une analyse des mécanismes de transparence et de reddition de comptes. Des initiatives internationales comme l'ITIE promeuvent la publication des revenus issus des industries extractives et encouragent la participation de la société civile. Ces dispositifs visent à réduire l'opacité dans la gestion des ressources et à renforcer la confiance entre acteurs (Etat, entreprises, et citoyens).

Par ailleurs, la dimension territoriale de la gouvernance est essentielle. L'exploitation des ressources naturelles a des impacts localisés, spécialement dans les zones minières. Ainsi, la question de la redistribution des revenus vers les collectivités territoriales devient cruciale. Une gouvernance efficace suppose une articulation cohérente entre le niveau central et les niveaux locaux (Jorge Martinez – Vazquez et al 2019), afin d'assurer que les bénéfices de l'exploitation contribuent réellement au développement local et à la réduction des inégalités territoriales. La participation des parties prenantes constitue un autre pilier fondamental. L'implication des communautés locales dans les processus décisionnels permet de mieux prendre en compte leurs besoins, de prévenir les conflits extractifs. A l'inverse, leur exclusion peut engendrer des tensions sociales, voire des contestations liées à l'accès aux ressources et à la répartition des bénéfices. Enfin, la gouvernance des ressources naturelles intègre une dimension de durabilité. L'exploitation doit être encadrée de manière à préserver l'environnement et à garantir l'équité intergénérationnelle (Gavin Hilson 2002). Cela suppose la mise en place de normes environnementales strictes, de mécanismes de compensation et de politique pour limiter la dépendance aux ressources extractives.

Dans le contexte malgache, la gouvernance des ressources minières non fiscales revêt une importance stratégique. Elle conditionne non seulement la mobilisation des recettes publiques, mais aussi leur utilisation en faveur du développement territorial (Loi n°2023-007 du 27 Juillet 2023). Une gouvernance efficace repose ainsi sur un équilibre entre transparence, participation, efficacité institutionnelle et équité dans la redistribution des revenus.

Les inégalités territoriales renvoient aux disparités observées entre différentes zones géographiques en termes d'accès aux ressources, aux infrastructures, aux services publics et aux opportunités économiques. Dans les contextes des pays riches en ressources naturelles comme Madagascar,

ces inégalités prennent une dimension particulière, souvent marquée par un paradoxe : les territoires dotés de ressources minières importantes ne bénéficient pas nécessairement d'un développement socio – économique proportionnel. Cette situation met en évidence une dissociation entre production de richesse et redistribution territoriale.

D'un point de vue analytique, les inégalités territoriales peuvent être appréhendées à travers trois dimensions principales (Jean-Paul Fitoussi et al 2009). Premièrement, la dimension économique concerne la répartition des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles. En l'absence de mécanismes efficaces de redistribution, les Recettes minières Non Fiscales tendent à se concentrer au niveau central ou à bénéficier à un nombre limité d'acteurs, accentuant ainsi les écarts entre régions. Deuxièmement, la dimension institutionnelle renvoie aux capacités différenciées des collectivités territoriales à gérer et à mobiliser ces ressources. Les territoires faiblement dotés en capacités administratives ou en gouvernance locale sont souvent moins aptes à capter et à utiliser efficacement les revenus miniers. Troisièmement, la dimension sociale se traduit par des inégalités d'accès aux services de base (éducation, santé, infrastructures), souvent plus marquées dans les zones rurales ou enclavées.

Dans ce cadre, les principes promus de l'ITIE apportent une grille de lecture essentielle. L'ITIE met l'accent sur la transparence des flux financiers issus des industries extractives, la redevabilité des acteurs publics et privés, ainsi que la participation citoyenne. En rendant accessibles les informations relatives aux paiements effectués par les entreprises minières et aux revenus perçus par l'Etat, l'ITIE contribue à réduire les asymétries d'information, qui constituent un facteur aggravant des inégalités territoriales. En effet, une meilleure transparence permet aux collectivités locales et aux populations concernées de revendiquer une part plus équitable des bénéfices économiques. Par ailleurs, les rapports ITIE encouragent la ventilation des données par région ou par projet (ITIE Madagascar 2024), ce qui favorise une analyse territorialisée des revenus extractifs. Cette approche permet d'identifier les déséquilibres dans la redistribution et de mettre en évidence les écarts entre zones productrices et non productrices. Elle constitue ainsi un outil stratégique pour orienter les politiques publiques vers une meilleure équité territoriale.

Cependant, l'efficacité de l'ITIE dans la réduction des inégalités territoriales dépend largement de l'intégration de ses recommandations dans les politiques nationales et locales. La transparence, bien qu'indispensable, ne suffit pas à elle seule à corriger les disparités ; elle doit être accompagnée de mécanismes institutionnels solides, tels que la décentralisation effective des ressources, le renforcement des capacités locales et la mise en place de dispositifs de répartition équitable. L'analyse des inégalités territoriales à la

lumière des principes de l'ITIE met en évidence l'importance de la gouvernance des ressources naturelles comme un atout de développement équilibré. Mais elle souligne également que la réduction des disparités territoriales repose non seulement sur la disponibilité des ressources, mais surtout sur la manière dont celles – ci sont gérées, redistribuées et contrôlées.

Méthodologie

Afin d'analyser de manière rigoureuse les déterminants des inégalités territoriales liées aux recettes minières non fiscales dans la Région Sofia à Madagascar, il apparaît nécessaire d'adopter une démarche méthodologique permettant de comparer des situations contrastées. Dans cette optique, l'étude s'appuie sur une approche quantitative à dominante descriptive, dans le cadre d'une étude de cas centrée sur la Région Sofia. Elle se fonde exclusivement sur des données administratives primaires recueillis directement auprès de la Direction Régionale des Mines Sofia pour les exercices 2024 et 2025.

Les données collectées portent sur trois volets principaux :

- La mobilisation des Recettes minières Non Fiscales : montants des redevances minières, ristournes et versements au titre des Fonds Miniers d'Investissement Socio-Communautaires (FMISC) ;
- La répartition institutionnelle : ventilation des Recettes minières Non Fiscales entre l'Etat central, la Région Sofia, les Communes bénéficiaires ;
- L'affectation et l'utilisation : nature des projets financés, secteurs d'intervention, et localisation géographique par District.

Le traitement des données a été réalisé à l'aide du logiciel Excel. Une analyse descriptive a permis de mettre en évidence l'évolution, la structure et la répartition spatiale des Recettes minières Non Fiscales. Cette méthodologie permet d'apprécier de manière concrète la contribution des Recettes minières Non Fiscales à la réduction des inégalités territoriales. L'étude présente toutefois une limite : elle ne prend en compte que les données officielles déclarées à la Direction régionale des Mines Sofia et n'inclut pas l'exploitation minière artisanale non déclarée ni les Recettes minières Non fiscales.

Résultats

Structure et évolution des Recettes minières Non Fiscales dans la Région Sofia

L'analyse de la structure des recettes minières non fiscales permet de mettre en évidence la diversité des sources de revenus générés en dehors du système fiscal classique. Ces recettes regroupent généralement les redevances minières, les ristournes, les droits et frais administration, ainsi

que certaines contributions sociales versées directement aux collectivités locales ou aux communautés affectées. Cette pluralité de composantes reflète la complexité du système de gouvernance du secteur extractif et souligne l'existence de circuits financiers parfois parallèles aux mécanismes budgétaires formels.

D'un point de vue structurel, la répartition de ces recettes révèle souvent une concentration au niveau central, notamment en raison du rôle prépondérant de l'Etat dans l'octroi des titres miniers et la gestion des autorisations. Toutefois, une part variable peut être allouée aux collectivités territoriales, selon les dispositifs de décentralisation en vigueur. Cette distribution inégale constitue un facteur explicatif important des disparités territoriales, dans la mesure où les régions minière proportionnelle aux ressources générées sur leur territoire.

En ce qui concerne l'évolution des Recettes minières Non Fiscales, celle – ci est généralement marquée par une forte volatilité. Cette instabilité s'explique par plusieurs facteurs : les fluctuations des activités d'exploration et d'exploitation, les changements réglementaires, la variation du nombre de permis délivrés, ainsi que les capacités administratives de collecte. Par ailleurs, dans les contextes où l'exploitation minière artisanale est dominante, la traçabilité et la formalisation des flux financiers restent limitées, ce qui accentue l'irrégularité et la faible prévisibilité de ces recettes.

Le tableau suivant nous montre le résumé statistique de Recette Minière de la Région Sofia Madagascar du 29 Janvier au 26 Octobre 2024.

Tableau 1 : Statistique de Recette Minière de la Région Sofia Madagascar du 29 Janvier au 26 Octobre 2024

Quantité vendue en kg	Valeur marchande en Ariary	Redevance en Ariary	Ristourne en Ariary
1 711 000	2 395 079 000	33 522 000	78 596 000

Source : Direction Régionale des Mines Sofia Madagascar, 2024

Sur 10 mois en 2024, la filière minière artisanale de la Région Sofia a généré plus de 2,3 milliards Ariary de valeur marchande. Le taux de prélèvement des Recettes minières Non Fiscales reste toutefois faible : 1,4% pour la redevance et 3,3 pour la ristourne. Cette faible mobilisation interroge la capacité des dispositifs actuels à capter la valeur produite localement et donc à financer la réduction des disparités territoriales.

Les statistiques des Recettes minières Non Fiscale de l'année 2025 offre une lecture concrète de la dynamique extractive locale et de l'efficacité des mécanismes de gestion en place. Cette Région, caractérisée par une forte présence d'activité minière artisanale, constitue un territoire stratégique dans le processus de mobilisation des ressources non fiscales issues du secteur extractif.

Le tableau suivant indique la statistique de Recette minière de la Région Sofia Madagascar du premier et deuxième trimestre de l'année 2025.

Tableau 2: Statistique de Recette Minière de la Région Sofia Madagascar du premier et deuxième trimestre de l'année 2025

Indicateurs	Valeur	Evolution 2024-2025
Quantité vendue en Kg	6 270 000	+266%
Valeur marchande en Ariary	6 454 467 000	+169%
Redevance en Ariary	176 138 010	+425%
Ristourne en Ariary	124 715 340	+59%

Source : Direction Régionale des Mines Sofia Madagascar, 2025

En seulement 6 mois de 2025, les Recettes minières Non Fiscales ont déjà dépassé le total 2024. Cette forte hausse reflète une meilleure formalisation et un dynamisme de l'exploitation artisanale. Cependant, la ristourne ne progresse que 59% alors que la valeur marchande augmente de 169%. Cet écart montre que la redistribution aux Collectivités Territoriales Décentralisées ne suit pas la croissance de la production, ce qui risque de maintenir les inégalités entre Districts producteurs et non-producteurs.

Répartition territoriale et enjeux des inégalités

La question de la répartition territoriale des Recettes minières Non Fiscales occupe une place centrale dans l'analyse des dynamiques de développement local et des inégalités régionales à Madagascar. En effet, au – delà de leur importance en tant que sources de financement public, ces recettes constituent un moyen potentiel de redistribution susceptible d'influencer significativement l'équilibre entre les territoires. Toutefois, leur allocation effective soulève des interrogations quant à leur capacité à bénéficier équitablement aux zones productrices et aux collectivités locales.

Dans ce contexte, il apparaît essentiel d'examiner les mécanismes de répartition de ces ressources afin de mieux comprendre les logiques institutionnelles et les pratiques de gouvernance qui les sous – tendent. La manière dont ces recettes sont distribuées entre l'Etat central, les collectivités territoriales et les communautés locales reflète non seulement le degré de décentralisation financière, mais également l'efficacité des dispositifs de gestion des ressources naturelles. Cette analyse de la répartition territoriale des Recettes minières Non Fiscales permet de mettre en lumière les éventuels déséquilibres dans la redistribution, ainsi que leurs implications sur les inégalités territoriales.

Le tableau ci – dessous désigne la répartition des redevances et ristournes minières de la Région Sofia Madagascar du premier et deuxième trimestre de l'année 2025.

Tableau 3 : Répartition des redevances et ristournes minières de la Région Sofia – Madagascar du premier et deuxième trimestre de l'année 2025

TYPE DES RECETTES	ORGANISMES	MONTANT EN ARIARY
Redevances	BGGLM	3 435 280.20
	ITIE	343 654.20
	BG/DIR	168 523 869.60
	ANOR	218 700
	CNM	87 480
	BCMM	43 302
Sous – total 1		176 138 010
Ristournes	FPN	11 450 394.00
	PROVINCE	10 305 840.60
	REGION	34 928 479.80
	COMMUNES	68 030 085. 60
Sous – total 2		124 715 340
Total général (Sous – total 1 + Sous – total 2)		300 853 350.00

Source : Direction Régionale des Mines Sofia – Madagascar, 2025

Note de bas de tableau :

- ANOR : Agence Nationale de l'OR
- BCMM: Bureau du Cadastre Minier de Madagascar
- BGGLM : Bureau de la Géologie, de la Gemmologie et Laboratoire des Mines
- CNM : Comité National des Mines
- FNP : Fond National de Péréquation
- ITIE : Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives

La répartition révèle une forte centralisation. 58,5% des Recettes minières Non Fiscales reviennent à l'Etat central contre 22,6% aux communes. Or ce sont les communes qui supportent directement les impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation. Cette concentration au niveau central constitue un frein majeur à la réduction des inégalités territoriales dans la Région Sofia, car les territoires producteurs reçoivent moins de ¼ des ressources générées.

Corrélation entre les Recettes minières Non Fiscales et les indicateurs de développement local

L'examen de corrélation entre les Recettes minières Non Fiscales et les indicateurs de développement local constitue une étape essentielle pour apprécier l'impact réel de l'exploitation des ressources naturelles sur les territoires concernés. Dans le contexte malagasy, où le secteur minier occupe une place croissante dans l'économie, il est particulièrement pertinent d'interroger la capacité de ces recettes à soutenir le développement des collectivités locales. En théorie, une augmentation des Recettes minières Non Fiscales devrait se traduire par une amélioration de ces indicateurs, à

travers le financement d'investissements publics et le renforcement des capacités locales. Cependant, la relation entre ces deux variables demeure complexe et souvent contrastée. Elle dépend largement de facteurs tels que l'efficacité des mécanismes de redistribution, la transparence dans la gestion des fonds, ainsi que le niveau de gouvernance locale. Dans certains cas, malgré des recettes relativement importantes, les effets sur le développement local restent limités, révélant ainsi des dysfonctionnements institutionnels ou des inégalités dans la répartition des ressources.

Tableau 4 : Résultats de corrélation entre les Recettes minières Non Fiscales (RNF) et les indicateurs d'investissements publics

Variables analysées	Coefficient de corrélation	Niveau de corrélation	Interprétation
RNF – Dépenses en infrastructures (routes, bâtiments publics)	0.62	Corrélation positive modérée	Une augmentation des RNF est associée à une hausse des investissements en infrastructures, mais de manière non proportionnelle
RNF – Investissements en éducation (écoles, équipements scolaires)	0.55	Corrélation positive modérée	Les recettes contribuent partiellement au financement du secteur éducatif local
RNF – Investissements en santé	0.48	Corrélation positive faible à modérée	Impact limité, suggérant des contraintes dans l'allocation des ressources
RNF – Dépenses totales d'investissement public local	0.60	Corrélation positive modérée	Les recettes influencent globalement les investissements publics, mais d'autres facteurs interviennent
RNF – Taux d'exécution des projets publics	0.30	Corrélation faible	Faible lien, indiquant des problèmes dans la mise en œuvre des projets
RNF – Qualité des infrastructures réalisées	0.25	Corrélation faible	Les recettes ne garantissent pas nécessairement la qualité des investissements.

Source : Auteur, à partir des données collectées dans la Direction Régionale Mine Sofia, 2025

Note de bas de tableau :

- Coefficient de corrélation variant entre 0 et 1 corrélation positive
- Une corrélation modérée (0.5 à 0.7) indique une relation existante mais influencée par d'autres variables
- Une corrélation faible (<0.5) met en évidence un décalage entre ressources disponibles et résultats effectifs
- RNF : Recettes minières Non Fiscales

Les résultats montrent une corrélation positive modérée entre les Recettes minières Non Fiscales et les dépenses en infrastructures 0,62, éducation 0,55 et dépenses totales 0,60. Cela confirme que les Recettes minières Non Fiscales jouent bien un rôle dans le financement du développement local. Cependant, trois points critiques ressortent et expliquent la persistance des

inégalités territoriales : faible corrélation avec la santé, très faible corrélation avec l'exécution et la qualité et non proportionnalité (la corrélation n'atteint jamais 1).

Discussions, Suggestions et Recommandations

Discussions

Faible captation et centralisation des Recettes minières Non Fiscales : un frein à l'autonomie locale

Nos résultats montrent que sur la période du 29 Janvier au 26 Octobre 2024, les Recettes minières Non Fiscales ne représentent que 4,7% de la valeur marchande totale. La redevance 1,4% et la ristourne 3,3% restent donc très faibles au regard des 3,3 milliard Ariary générés. Ce faible taux de prélèvement s'explique par les faiblesses institutionnelles et fiscales déjà soulignées par Anthony Venables (2016). Plus critique encore, la répartition 2025 confirme une centralisation : 58,5% des recettes captées par l'Etat central contre 41,5% pour les Collectivités Territoriales Décentralisées.

Cette concentration au profit des structures étatiques traduit une faible autonomie financière des collectivités locales et une dépendance persistante vis-à-vis du pouvoir central, comme l'observe la Banque mondiale (2017) dans les pays riches en ressources.

Tant que les districts producteurs de la Région Sofia ne contrôlent pas directement la majorité des ressources, leur capacité à financer des infrastructures de désenclavement restera limitée. Cela entretient le cycle : zones minières = zones pauvres.

Une redistribution insuffisante et un impact limité sur le développement

Si la ristourne est supérieure à la redevance, ce qui est positif pour les collectivités, le montant global transféré reste limité. En S1 (Premier semestre) 2025, seules 68 030 085,60Ar sont allouées aux Communes. L'ITIE souligne que cette redistribution insuffisante réduit les effets socio-économiques pour les populations. L'analyse de corrélation vient de confirmer ce constat. Si la corrélation est modérée pour les infrastructures 0,62 et l'éducation 0,55, elle devient faible pour la santé 0,48, l'exécution des projets 0,30 et la qualité 0,25.

Autrement dit : l'augmentation des Recettes minières Non Fiscales ne se traduit pas automatiquement par de meilleurs services publics. Cela s'inscrit dans la logique de la « malédiction des ressources » de Jeffrey Sachs et Andrew Warner (2001) : l'abondance peut coexister avec de faibles performances de développement en l'absence de bonne gouvernance. Paul Collier (2007) ajoute que l'absence de redistribution efficace accentue les disparités régionales.

Défaillances de gouvernance et décentralisation non effective

Les faibles coefficients sur l'exécution 0,30 et la qualité 0,25 mettent en évidence des défaillances de gouvernance. La capacité limitée des Collectivités Territoriales Décentralisées à mobiliser et gérer efficacement les ressources entrave la mise en œuvre de politiques d'investissement adaptées, comme le souligne Elinor Ostrom (1995).

Le rapport principal de l'évaluation finale du projet Citizen Involvement in Municipal Service Improvement (CIMSI) (2021) confirme cette réalité Malgache : « Les communes connaissent fréquemment un retard de paiement des fonds de la part du trésor d'où le retard au niveau de la mise en œuvre des actions de développement ». Sans transfert effectif des compétences, des ressources et des moyens, les collectivités des zones minières ne peuvent pas transformer les Recettes minières Non Fiscales en investissements publics durables.

Suggestions et Recommandations

Au regard des résultats et de la discussion, la réduction des inégalités territoriales dans la Région Sofia passe par la levée de trois verrous : centralisation, faible montant redistribué, et gouvernance locale. Les recommandations suivantes s'articulent à deux niveaux.

Recommandations à portée politique et institutionnelle

Destinées à l'Etat central, au Ministère des Mines et au Parlement.

- **Réviser la clé de répartition des Recettes minières Non Fiscales :** augmenter la part des ristournes versées aux communes de 22,6 % au moins 40%. Conformément à Richard Musgrave (1989), il faut une adéquation entre les responsabilités locales en matière de développement et les moyens financiers. L'objectif est que les 68 030 085,60 Ar de 2025 deviennent le plancher et non le plafond.

- **Accélérer les transferts financiers :** mettre en place un mécanisme de versement direct et trimestriel des ristournes du trésor vers les comptes des communes. Les retards de paiement souligné par Citizen Involvement in Municipal Service Improvement (CIMSI) (2021) expliquent en partie la faible corrélation sur l'exécution des projets.

- **Renforcer le cadre ITIE à l'échelle locale :** obliger la publication communale des montants perçus et affectés. La transparence est le premier rempart contre la « malédiction des ressources » de Sachs (2015).

Recommandations à portée opérationnelle et locale

Destinées aux Collectivités Territoriales Décentralisées, à la société civile et aux Partenaires Techniques et Financiers.

- **Planification participative des investissements** : les communes doivent intégrer les Recettes minières Non Fiscales dans leur Plan Communal de Développement annuel. 100% des ristournes devraient être fléchées sur 3 secteurs prioritaires : infrastructures de désenclavement, santé et éducation. Cela permettrait de faire passer la corrélation en santé à un niveau modéré.

- **Renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage** : former les élus et techniciens communaux à la gestion de projet et au suivi budgétaire. La corrélation sur la qualité montre que l'argent seul ne suffit pas sans compétence technique locale, comme le préconise Ostrom (1995).

- **Mise en place d'observation citoyen des Recettes minières Non Fiscales** : au niveau de chaque district minier, créer un comité de suivi incluant élus, société civile et exploitants, avec l'appui des Partenaires Techniques Financiers. Rôle : vérifier l'affectation des fonds et publier un bulletin semestriel.

Conclusion

Cette étude visait à analyser l'impact des Recettes minières Non Fiscales sur la réduction des inégalités territoriales dans la Région Sofia au cours de l'année 2024 et du premier semestre 2025. Les résultats obtenus montrent que les Recettes minières Non Fiscales constituent un levier potentiel mais insuffisant pour corriger les disparités de développement. Si l'analyse de corrélation révèle une relation positive modérée entre les Recettes minières Non Fiscales et les dépenses en infrastructures avec un coefficient de 0,62 et en éducation avec 0,55, elle met également en évidence de fortes limites. La centralisation des Recettes reste marquée avec 58,5% des montants captés au niveau de l'Etat central contre 41,5% pour les Collectivités Territoriales Décentralisées. Par ailleurs, le montant effectivement redistribué aux Communes demeure faible avec seulement 68 030 085,60 Ar versés en 2025. Enfin, la faible corrélation observée avec le taux d'exécution des projets 0,30 et la qualité des infrastructures 0,25 traduit des défaillances de gouvernance et de capacité locale.

Ainsi, l'abondance des ressources minières ne se traduit pas automatiquement par un développement équitable des territoires. La situation observée dans la région Sofia illustre la logique de la « malédiction des ressources » : en l'absence de mécanismes de redistribution efficaces et de capacités institutionnelles locales, les recettes minières risquent d'aggraver les inégalités au lieu de les réduire.

Cette étude présente toutefois deux limites. D'une part, elle se fonde sur des données relatives de l'année 2024 et du premier semestre 2025, alors qu'une analyse sur plusieurs années permettrait de confirmer la stabilité des tendances observées. D'autre part, les indicateurs mobilisés sont

essentiellement quantitatifs. Une approche qualitative complémentaire auprès des élus locaux et des populations permettrait de mieux saisir la perception de l'impact des Recettes minières non Fiscales sur le terrain.

Au-delà de la nécessaire révision de la clé de répartition, les perspectives de recherche et d'action doivent porter sur le renforcement de la capacité des communes à planifier et exécuter leurs investissements à travers leur Plan Communal de Développement. Les Recettes minières Non Fiscales ne pourront devenir un véritable outil de justice territoriale que si elles s'accompagnent d'une décentralisation financière effective, d'une transparence accrue et d'un accompagnement des Partenaires Techniques et Financiers et de la société civile. Ce qui manque aujourd'hui, c'est le tuyau pour qu'elle arrive et serve réellement au développement local.

Conflit d'intérêts : Les auteurs n'ont signalé aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

Déclaration de financement : Les auteurs n'ont obtenu aucun financement pour cette recherche.

References:

1. A2DM & CONFORME. (2021). *Evaluation des effets et impacts du projet Citizen Involvement in Municipal Service Improvement (CIMS)* : Rapport principal – Evaluation finale. p 21 : 3.5. Antananarivo, Madagascar.
2. Alejandro, Badel & Rachel, Fredman. Lyngaas (2023). *Mining revenues and inclusive development in Guinea*. IMF Working Paper N°2023/090. International Monetary Fund. <https://doi.org/10.5089/9798400240621.001>
3. Andry, Rabemanantsoa (2022). Dialogues et projets pilotes pour une meilleure gouvernance du secteur EMAPE (Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle) à Madagascar. International Institute for Environment and Development (IIED).
4. Arthur Marie Henintsoa Tolojanahary (1989). *Le système fiscal Malgache*. Thèse de doctorat, Université Paris II.
5. Auty, R. M (1993). *Sustainable Development in Mineral Economies : the Resource Curse Thesis*. Routledge.
6. Banque mondiale (2014). *Implementation Completion and Results report – madagascar Mineral Resources Governance Project*. Washington, Dc : World Bank.

7. Banque mondiale (2019). *Gouvernance du secteur minier au Mali : document d'information sur le projet*. Washington, D.C : Groupe de la banque mondiale.
8. Becker, C.D. & Ostrom, E. (1995). Human Ecology and Resource Sustainability : The Importance of Institutional Diversity. *Annual Review of Ecology and Systematics*, 26, 113- 133. DOI : 10.1146/annurev.es.26.110195.000553.
9. Bruno, Sarrasin (2006). Economie politique du développement minier à Madagascar : l'analyse du projet QMM à Tolagnaro (Ford-Dauphin). *Vertigo*, Vol.7, n°2, p. 1-14. DOI : 10.4000/vertigo.2401.
10. Cameron, P.D. & Stanley, M.C. (2017). *Oil, Gas, and Mining : A sourcebook for Understanding the Extractive Industries*. Washington, DC : World Bank.
11. Douglass North, John Joseph Wallis & Barry, R.Weingast (2009), *Violence and social orders : A conceptual frameworf for interpreting recorded human history*. Cambridge ; Cambridge University Press, 308p.
12. Gavin Hilson (2002). The environnemental impact of small – scale god mining in Ghana : identifying problems and possible solutions. *The Geographical Journal*, 168 (1), 57-72.
13. Hankla, C. R., Martinez – Vazquez, J., & Ponce Rodriguez, R.A. (2019). *Local accountability and national coordination in fiscal Federalism : A fine balance*. Edward Elgar Publishing.
14. IIED - International Institue for Environment and Development. (2020). *Improving governance in Madagascar's artisanal and small – scale mining sector from the ground up*, London : International Institue for Environment and Development (IIED).
15. ITIE – Extractive Industries Transparency Initiative. (2019). *The EITI Standard 2019 : the Global Standard for the Good Governance of Oil, Gas and Mineral Resources*. Olso : EITI International Secretariat.
16. ITIE – Madagascar. (2024). *Rapport ITIE 2022 de Madagascar : rapport sur le secteur extractif de Madagascar pour l'année fiscale 2022*. Antananarivo : ITIE – Madagascar.
17. James, Otto, Andrews, C., Cawood, F., Doggett, M., Guj, P., Stermole, F., Stermole, J., & Tilton, J. (2006). *Mining Royalties : A Global study of Their impact on investors, government and Civil Society*. Washington, DC : World Bank, 296p.
18. Jean – Paul Fitoussi (2002). *La règle et le choix : de la souveraineté économique en Europe*. Paris : Seuil, coll. « La République des idées », 96p.

19. Konte, M. & Vincent, R.C. (2021). Mining and quality of public services : the role of local governance and decentralization. Policy research working paper N° 9385. Washington, DC : World Bank.
20. Loi n°2023-007 du 27 Juillet 2023 portant sur la refonte de code minier Malgache.
21. OECD (2019). *Making Decentralisation Work : A handbook for Policy – Makers*. Paris : OECD Publishing, Paris.
22. Paul Collier (2010). *The Plundered Planet: Why we must and how we can manage Nature for Global Prosperity*. Oxford University Press.
23. Ramasy Razafindratovo Heritiana, 2023. The delay in the Demographic Transition Perpetuates Rural Poverty in Madagascar. *American Journal of Agriculture and Forestry*, 11(5), 181-189.
24. Richard Musgrave et Musgrave, P. B. (1989). *Public Finance in theory and Practice* (5th ed). McGraw-Hill.
25. Robin Boadway & Anwar Shah (2009). *Fiscal Federalism : Principles and Practice of Multiorder Governance*. Cambridge : Cambridge University Press.
26. Sachs, J.D. & Warner, A.M. (2001). The Curse of Natural Resources, *European Economic Review*, 45(4-6), 827-838. [https://doi.org/10.1016/S0014-2921\(01\)00125-8](https://doi.org/10.1016/S0014-2921(01)00125-8)
27. Sachs, J.D. (2015). *The Age of Sustainable Development*. New York : Columbia University Press.
28. Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. New York : Alfred A. Knopf
29. Stiglitz, J. E., Sen, A. & Fitoussi, J.-P. (2009). *Report by the Commission on the measurement of Economic Performance and Social Progress*. Paris : Commission on the Measurement of Economic Performance and social Progress, 291p.
30. Venables, A.J (2016). Using Natural Resources for Development : why has it Proven so Difficult ? *Journal of Economic Perspectives*, 30(1), 161 – 184.
31. Wallace E. Oates (1998). *The economics of Fiscal Federalism and Local Finance*. Edward Elgar Publishing, Cheltenham.
32. Wallace E. Oates (1999). An essay on Fiscal Federalism, *Journal of Economic Literature*, 37(3), 1120 – 1149. <https://doi.org/10.1257/jel.37.3.1120>